Un lieu propice à la réflexion

ORSIÈRES ► Un espace est désormais dédié au Père Maurice Tornay, assassiné au Tibet en 1948 alors qu'il y officiait comme curé, puis béatifié en 1993.

En hommage au bienheureux Maurice Tornay, béatifié en 1993, la fondation éponyme et la paroisse d'Orsières ont aménagé un espace dans une salle située sous l'église. Un lieu qui se veut propice au recueillement et à la réflexion, précise André Métroz, président du conseil de gestion de la paroisse: «L'un des objectifs de la fondation est de diffuser le message de Maurice Tornay, de faire connaître sa vie et de perpétuer sa mémoire et ses écrits. Des éléments que les visiteurs et pèlerins trouveront dans ce nouvel espace.»

Membre de la fondation, l'historien Frédéric Giroud rappelle les principales étapes de la vie de Maurice Tornay: «Né à La Rosière en 1910, il y a passé son enfance. Puis il s'est formé au collège de Saint-Maurice et à l'hospice du Grand-Saint-Ber-

nard où il a préparé sa mission en Chine. Il fut ensuite envoyé dans la province chinoise du Yunnan, à l'extrême est du Tibet. C'est lors de cette mission qu'il est ordonné prêtre, à Hanoï, en 1938. La dernière étape le mena à Yerkalo, au Tibet, où il officia en tant que curé dès 1945, avant d'être assassiné en 1949.»

De la maison à l'espace. Suite à sa béatification, la paroisse d'Orsières a reçu en donation la maison natale de Maurice Tornay, à La Rosière. C'est pour réhabiliter cette maison - aujourd'hui complètement rénovée - qu'a été créée la Fondation du bienheureux Maurice Tornay, présidée par Gaspard Pouget. Et c'est en complément à cette maison qu'un espace a aménagé à Orsières. Les visiteurs y découvriront sa vie, sous forme de panneaux assortis de textes et de photos,



André Métroz et Frédéric Giroud découvrent l'Espace Maurice Tornay aménagé sous l'église d'Orsières; LE NOUVELLISTE

ainsi que des objets marquants de son parcours (chasuble chinoise, livres, calice de sa première messe, etc.). OR L'Espace Maurice Tornay sera inauguré demain, samedi 2 juin. Visites libres dès 16 h, bénédiction par le prévôt à 17 h, apéritif offert par la commune, messe à 18 h 30.